



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Oui à une commission d'enquête intercantonale

HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS Le Grand Conseil valaisan a refusé une commission d'enquête parlementaire cantonale mais accepte une proposition similaire intercantonale. Il souhaite aussi donner plus de compétences à la commission de surveillance de l'établissement.

PAR ISABELLE.GAY
'@LENOUVELLISTE.CH

«Scandaleux, incompréhensible, inadmissible» pour le PLR. «Un navire sans capitaine qui prend l'eau» pour le PDC du Centre. «Un départ raté et un manque de professionnalisme» pour le CVPO (noirs du Haut). Les débats sur la situation financière de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC) auront duré près de deux heures jeudi au Grand Conseil et les députés, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Etat et de la Commission intercantonale de surveillance (CIC), ont été quasi unanimes dans leurs qualificatifs du dossier.

«Ne soyons plus spectateurs»

Au cœur des discussions, trois points essentiels: le déficit de l'HRC de près de 18 millions de francs pour l'année 2019, la non-communication du conseil d'établissement auprès du Conseil d'Etat et le dépassement des coûts de construction de l'hôpital, qui ont été de l'ordre de 25%.

Si la très grande majorité du parlement s'est offusquée de ces éléments, elle souhaite

malgré tout attendre les résultats des deux audits en cours qui sont prévus pour la fin de l'été. Le groupe UDC a proposé, quant à lui, de faire toute la lumière sur la situation financière par le biais d'une commission d'enquête parlementaire (CEP). «Ne nous contentons pas de mots et assumons notre rôle de haute surveillance. Ne soyons plus spectateurs mais acteurs», a martelé le chef du groupe Gregory Logean à l'assemblée. Mais sa proposition, «trop prématurée» selon certains, n'a pas été acceptée.

En revanche, les députés ont été d'accord d'utiliser d'autres outils politiques, en complément des audits. Ainsi, le postulat urgent déposé par le PDC concernant l'opportunité de créer une CEP intercantonale a été accepté par 76 oui, 50 non et 1 abstention, alors que le Conseil d'Etat avait recommandé de le rejeter. «Nous devons unir nos forces et, si le Grand Conseil vaudois accepte la CEP, nous devons impérativement être associés aux démarches existantes», explique Muriel Favre-Torelloz, cheffe du groupe PDC du Bas.

Un postulat accepté, même si

pour l'UDC «cet outil intercantonal n'existe pas aujourd'hui» et si pour l'Alliance de gauche (AdG) «il aurait mieux valu qu'une délégation valaisanne intègre la CEP vaudoise». Côté vaudois justement, la décision concernant cette CEP, en cours d'étude auprès du gouvernement, devrait être rendue en septembre prochain.

Pour plus de surveillance des deux cantons

Les députés valaisans ont souhaité également renforcer les compétences de la CIC en acceptant la motion déposée en ce sens par le PDC. Le président du Grand Conseil, Olivier Turin, est également intervenu en tant qu'ancien président de la CIC. Il a souhaité rappeler que «cette commission a vu se succéder de nombreux députés qui se sont impliqués dans ce projet».

La désignation des membres du conseil d'établissement a été également soulevée par les élus qui demandent, dans leur majorité, que les futurs nommés soient choisis «sur la base de leurs compétences et non pour des questions de régionalisme». Pour rappel, le président de Collombey-Muraz,



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Yannick Buttet, est candidat à la candidature de ce conseil d'établissement. Il a été désigné par la conférence des présidents du district de Monthey qui souhaite être représentée à Rennaz.

De con côté, la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten a encore ajouté que l'HRC «est important pour le canton du Valais» et que près de 30% de la population valaisanne s'y fait soigner. «Nous ne pouvons pas quitter le bateau, il faut agir maintenant», a-t-elle conclu.



“Si le Grand Conseil vaudois accepte la CEP, nous devons impérativement être associés aux démarches existantes.”

MURIEL FAVRE-TORELLOZ
CHEFFE DE GROUPE PDC DU BAS



“Nous ne pouvons pas quitter le bateau. Il faut agir maintenant.”

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN
CONSEILLÈRE D'ÉTAT CHARGÉE
DE LA SANTÉ



Les députés valaisans ont vivement critiqué la situation financière de l'HRC. SACHA BITTEL